



# ALM ES SOLIDAIRE EURO

## Rapport annuel

### 31 décembre 2015

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

## ALM ES SOLIDAIRE EURO

### RAPPORT DE GESTION

Identification et politique d'investissement	3
Frais de gestion	11

### COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Hors-Bilan	14
Compte de résultat	15

### COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	16
Evolution de l'actif net	19
Ventilation des souscriptions / rachats	20
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	21
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	21
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	22
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	22
Ventilation par nature des créances et dettes	23
Complément d'information	24
Affectation du résultat	26
Résultats et autres éléments	27
Inventaire Détaillé	28

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	29
---------------	----

## Identification

Le fonds « ALM ES SOLIDAIRE EURO - FCPE SOLIDAIRE » est classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ».

A ce titre, le FCPE est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, dont éventuellement, le marché français. L'exposition au risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro doit rester accessoire.

Le fonds est un FCPE dit « solidaire ». Une part de l'encours est donc consacrée au financement de projets solidaires en faveur de l'insertion et de l'emploi, de l'accès au logement social, de l'humanisme et du respect des droits sociaux.

### **Objectif de gestion et stratégie d'investissement**

Le FCPE cherche à profiter du dynamisme du marché actions de la zone euro en vue de la valorisation du capital sur un horizon de 8 ans.

Le fonds a pour objectif de gestion de fournir une performance égale à son indicateur de référence diminué des frais de gestion.

L'indicateur de référence du FCPE est un indice composite :

- 92,5% Euro Stoxx, dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : SXXT) ;
- 7,5% EONIA capitalisé (code Bloomberg : EONCAPL7).

**L'indice Euro Stoxx** rassemble plus de 300 valeurs de la zone euro représentant l'activité économique de douze pays de la zone euro. Les pondérations dépendent de la capitalisation de marché du flottant (capitalisation boursière ajustée par la détention de blocs de capital).

**L'indice EONIA (Euro OverNight Index Average)** est un indice représentatif du marché monétaire de la zone euro. Le taux EONIA reflète la moyenne des taux auxquels les principales banques implantées dans la zone euro se prêtent de l'argent au jour le jour. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne, et diffusé dans les pages financières des principaux quotidiens.

La gestion du fonds réside dans la sélection et le suivi d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne. Une diversification efficace et une connaissance approfondie des caractéristiques des fonds sous-jacents permettent, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement du fonds.

La gestion financière du fonds repose sur la qualification par le comité stratégique des phases du cycle économique. L'étude des agrégats des principaux pays développés (Europe, États-Unis, Japon) et émergents permet l'élaboration d'un scénario macroéconomique central. Les taux de croissance, les principaux indicateurs d'activité, l'évolution des indices de prix et les indicateurs précurseurs conjoncturels sont analysés afin de positionner les différentes zones géographiques dans le cycle. Des scénarii économiques alternatifs sont également probabilisés.

Au terme de cette étude, les anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt directeurs, des taux de change et d'évolution des marchés d'actif sont formulées.

Elles servent de point d'entrée au comité « multigestion » de la société de gestion qui déploie et optimise le scénario central dans le fonds.

Ce comité assure également le suivi ligne à ligne des positions du fonds et veille à ce que les performances des fonds sous-jacents soient conformes aux objectifs de gestion annoncés.

Pour ce faire, les bases de données Morningstar alimentent des outils de suivi de performances et de risques. Ces bases autorisent également le suivi d'indicateurs tels que le classement sur différentes période, le ratio d'information, le ratio de sharpe, la volatilité...

Cet examen quantitatif est enrichi par des rencontres régulières avec les gérants des fonds sous-jacents. Ces rencontres permettent de s'assurer que les styles de gestion sont bien respectés et qu'aucune déviation inopportune de performance n'intervienne.

Si tel devait être le cas, le comité « multigestion » prononce la mise sous surveillance du fonds concerné et procède à l'examen approfondi des causes de ces déviations.

5 à 10% de l'actif du fonds est investi dans des titres émis par des entreprises solidaires agréées ou titres assimilés.

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.

## **Composition du fonds**

Le FCPE pourra être exposé aux classes d'actifs et instruments financiers indiqués dans le tableau suivant :

<b>Classe d'actifs et instruments financiers</b>	<b>Exposition minimum</b>	<b>Exposition maximum</b>
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « actions de pays de la zone euro » et/ou « actions françaises »	70% de l'actif net du fonds	95% de l'actif net du fonds
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « monétaires », « monétaires court terme »	0% de l'actif net du fonds	10% de l'actif net du fonds
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification, « actions des pays de l'Union européenne » et/ou « actions internationales »	0% de l'actif net du fonds	10% de l'actif net du fonds
Titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail ou en parts de FCPR ou en titres émis par des sociétés de capital-risque, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du code du travail.	5% de l'actif net du fonds	10% de l'actif net du fonds

Le FCPE pourra investir dans des OPC gérés par la société de gestion dont plus de 50% de son actif dans l'OPCVM suivant :

- ALM ACTIONS ZONE EURO ISR.

## **Instruments utilisés**

Les instruments pouvant être utilisés sont les suivants :

- Les instruments financiers ci-après, qu'ils soient régis par le droit français ou un droit étranger :

▪ Les parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne) dont les OPC d'OPC de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Ces opérations ont pour objet la protection de la valeur de l'actif sous-jacent du fonds et/ou la réalisation de l'objectif de gestion conformément aux dispositions du Code monétaire et financier.

Le fonds est un FCPE solidaire. À ce titre, l'actif du fonds est investi entre 5 et 10% en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail ou en parts de FCPR ou en titres émis par des sociétés de capital-risque, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail.

## **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Le fonds pourra être exposé aux facteurs de risques suivants, via l'investissement dans des OPC sous-jacents :

### **Risque de perte en capital :**

L'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription le cas échéant) peut ne pas lui être totalement restitué.

### **Risque de gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

### **Risque actions :**

Il s'agit du risque de dépréciation des actions sur lesquelles le portefeuille est investi. Une baisse éventuelle du marché action aura un impact baissier sur la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, le FCPE peut investir ses actifs en petites et moyennes valeurs. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés des petites et moyennes capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs contraintes spécifiques, peuvent présenter des risques notamment de liquidité et de volatilité pour les investisseurs.

### **Risque de contrepartie :**

Risque de défaillance d'un intervenant l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPC sous-jacent (livraison, paiement, remboursement, etc.....).

Le fonds pourra par ailleurs être directement exposé au facteur de risque suivant :

### **Risque de liquidité :**

Le fonds est investi entre 5 et 10% en titres solidaires non cotés. Les investissements en titres non cotés se traduisent généralement par une faible liquidité ; la rémunération attendue tient compte de l'objectif solidaire de ces entreprises et pourra être inférieur à celle du marché.

Le FCPE est exposé aux risques suivants à titre accessoire, via l'investissement dans des OPC sous-jacents :

### **Risque de taux :**

Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêts sur les marchés obligataires, qui provoque une baisse du cours des obligations. Une hausse éventuelle du marché de taux entraînera une baisse de la valeur liquidative du fonds. Le risque de taux d'intérêt est généralement d'autant plus important que l'échéance du titre de créance est longue.

**Risque de crédit :**

Il est lié à l'incapacité d'un émetteur à honorer ses dettes. Une augmentation du risque crédit peut conduire à une baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de change :**

Ce risque concerne les titres détenus en portefeuille libellés en devises et réside dans le risque de variation du prix des devises par rapport à l'euro. Une dépréciation des devises par rapport à l'euro aura un impact baissier sur la valeur liquidative du fonds.

**Durée de placement recommandée**

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

**Affectation des sommes distribuables**

Capitalisation dans le fonds.

**Traitement des actifs non liquides**

Sans Objet.

## Politique d'investissement

### I Politique de gestion

#### 1. Analyse macro-économique

Après une croissance du Produit Intérieur Brut mondial de +2,8% en 2014, les estimations de la croissance mondiale pour 2015 pointent vers une nouvelle année de croissance, évaluée à +2,6%.

2015 aura toutefois été marqué par la violente chute des prix du pétrole, dont les conséquences positives pour les consommateurs ont été en partie occultées par les difficultés rencontrées par les producteurs. La Russie et le Brésil, pénalisés par ce mouvement de baisse généralisée du prix des matières premières, enregistrent ainsi des reculs de plus de 3% de leur PIB. L'origine de cette baisse est tout à la fois liée aux craintes sur la demande de barils notamment en provenance de Chine où le ralentissement conjoncturel inquiète les investisseurs et aux capacités de production excédentaires nées de l'extraction des huiles de schistes aux Etats-Unis. Le baril de pétrole, qui avait débuté 2015 à 53 dollars le baril, termine l'exercice 2015 à 37 dollars.

Dans ce contexte, en zone euro, la reprise a été conforme aux attentes, la croissance atteignant +1,5%. Malgré des éléments de déstabilisation politique, l'Espagne (+3,1%) est restée très dynamique cette année ; l'Italie quant à elle ne sort que timidement de la récession et affiche une croissance de son Produit Intérieur Brut de +0,7%. L'Allemagne, pénalisée par le ralentissement conjoncturel des pays émergents ne progresse que légèrement (+1,5%). En France, le PIB est attendu en hausse de 1,1%, en partie grâce au soutien de la consommation. La baisse de l'euro, notamment contre dollar, a constitué un puissant facteur de soutien à la conjoncture européenne. L'évolution de la parité eurodollar a permis à la devise européenne de se déprécier de près de 10% cette année, autorisant ainsi un gain de compétitivité sur la scène internationale des entreprises européennes.

Aux États-Unis, l'amélioration continue du marché du travail a soutenu les dépenses des ménages. Le taux de chômage aux États-Unis s'élève désormais à 5%, un niveau proche du plein emploi. L'effondrement des prix du pétrole a cependant fait chuter les investissements dans l'industrie extractive. La croissance américaine a été de l'ordre de 2,5%.

En Chine, malgré les turbulences financières qu'a connues le pays durant l'été, la croissance économique est restée solide, proche de 7%. En revanche, et malgré une politique monétaire accommodante, l'activité au Japon a été décevante : la croissance du Produit Intérieur Brut ne devrait pas dépasser +0,7%, principalement du fait de la contraction de la demande domestique.

Dans ce contexte, les taux monétaires européens sont, tout au long de l'année, restés en territoire négatif. La décision en fin d'année de la Banque Centrale Européenne d'abaisser à nouveau le taux de dépôts a un peu plus encore pénalisé des marchés monétaires destinés à fournir durablement des performances très faibles dans les années à venir.

Sur l'ensemble de l'année, les rendements des emprunts d'États à long terme européens ont enregistré une plus forte volatilité que les années précédentes. Ils finissent en légère hausse en France (passant de 0,86% à 1,01%). En nette baisse en Italie, ils permettent une performance de 1,8% en 2015 de l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans (une baisse des rendements obligataires correspondant à une hausse du prix des obligations).

Enfin, malgré une baisse de 6,2% sur le seul mois de décembre, l'indice boursier parisien le CAC 40 a progressé de presque 12% en 2015 (dividendes réinvestis). Les actions européennes enregistrent une performance similaire (+10,3%).

Les actions américaines ont quant à elles enregistré une performance de 12,9% exprimée en euro. L'effet de change qui s'élève à +10,2% profite pleinement aux investisseurs européens.

Les actions émergentes ont enregistré un repli de 5,2% sur l'année.

## **2. Politique de gestion**

### **Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion**

Le fonds ALM ES Solidaire Euro – FCPE Solidaire est en léger retrait par rapport à son indice, expliqué par la légère sous-performance du fonds ALM Actions Zone Euro ISR qui constitue la poche actions et dont voici le commentaire annuel :

*Les perspectives macroéconomiques pour l'année 2015 militaient pour privilégier les entreprises de la zone euro au détriment de celles exposées aux économies émergentes. Dans ce contexte, les secteurs bancaire, média, Construction, immobilier, télécom ont été surpondérés au sein du fonds. A l'inverse, le secteur pétrolier, les utilities, les produits de base, le secteur industriel et l'automobile étaient eux sous représentés dans le fonds ou ont été allégés en 2015.*

*Le premier semestre de l'année a été favorable à l'allocation du fonds qui bénéficiait de l'alignement des planètes que sont la baisse de l'euro/dollar qui a permis de faire ressortir des gains sur la translation des résultats des sociétés des taux très bas permis par la mise en place de mesures non conventionnelles par la BCE et la forte baisse du baril qui donnait du pouvoir d'achat au consommateur.*

*Le troisième trimestre a quant à lui laissé la place aux doutes macroéconomiques nés de la baisse violente du baril. Des craintes sur la trajectoire de l'inflation, sur la politique monétaire de la FED, sur l'état de santé des économies américaine et chinoise provoquaient une chute des indices actions qui abandonnaient en quelques semaines la quasi-totalité de leur gains annuels.*

*Le dernier trimestre de l'année 2015 a été très positif : l'eurostoxx s'adjugera une performance de 6,5% (dividendes réinvestis) permettant à l'indice de clôturer l'année sur une hausse de 10,22%. Les écarts ont toutefois été importants au sein de la zone euro : le Dax progresse de 1,21%, l'BEX affiche lui un recul de -0,16%.*

Si septembre a été marqué par le « Volkswagengate » (et l'impact négatif qui en découlait pour le fonds), le dernier trimestre a vu le secteur automobile et le titre Volkswagen en particulier s'adjuger la meilleure performance de l'indice sur la période.

Le fonds avait cependant cédé la ligne Volkswagen, la tricherie ayant provoqué l'exclusion de la valeur de la liste des sociétés éligibles. 2015 restera l'année Volkswagen pour le fonds puisque cette ligne « coûtera » au fonds 0,93% de performance en cumulé perte et manque à gagner.

Le dernier trimestre aura également acté la capitulation du marché sur le secteur des médias et des banques : ces deux secteurs, pénalisés par la faiblesse de la croissance en zone euro, s'adjugent les plus mauvaises performances trimestrielles avec des performances respectives de -2,51% et +0,72%.

Au niveau des valeurs, la performance du fonds aura été tirée cette année par des histoires spécifiques de valeurs. Le meilleur contributeur aura été Thales (+55%), Veolia (+52%), Airbus (52%) mais également une valeur que l'on trouve dans le secteur pétrolier Neste corp (+42%) (Compagnie de raffinage qui bénéficie à plein de la baisse du baril de pétrole).

Les contre performeurs sont donc Volkswagen, RWE (-52%), EDF (-37%) ou encore Banco Santander (-31%).

(\*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

### 3. Perspectives

#### **Perspectives 2016 : la croissance mondiale pourrait atteindre 3%**

Les prix du pétrole devraient remonter graduellement, du fait d'une demande en hausse modeste mais régulière et d'une offre stable. L'activité mondiale devrait accélérer, avec une croissance plus soutenue en zone euro et au Japon, une reprise en Russie et une moindre contraction au Brésil. L'inflation devrait accélérer dans les pays développés, pour revenir vers l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) : soit 2% aux États-Unis et 1% en zone euro. Une hausse des prix de l'énergie pousserait même l'inflation temporairement au-dessus de ces niveaux en cours d'année. La remontée des prix pourrait contribuer à une hausse des taux longs, surtout aux États-Unis, où la Fed devrait progressivement augmenter son taux directeur, qu'elle souhaite voir à 1,5% en fin d'année. La BCE au contraire, poursuivra sa politique monétaire de taux négatifs et d'achat d'obligations (60 Mds € par mois). Les taux monétaires européens devraient donc rester négatifs ou nuls toute l'année. La divergence des politiques monétaires américaines et européennes devrait laisser le dollar relativement fort sur le marché des changes. Face à la faiblesse des rendements monétaires et obligataires, les investisseurs européens devraient continuer de favoriser les marchés boursiers et l'immobilier.

#### **Avertissement :**

**Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.**

**En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.**

## II. Performances

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net	3 443 552,87 €	5 902 867,15 €	7 430 152,53 €	8 411 289,40 €	13 457 930,35 €
Nombre de parts	365 715,196	539 993,1060	568 153,5231	649 428,2778	957 720,7269
VL	9,41 €	10,93 €	13,07 €	12,95 €	14,05 €
Performance cumulée du FCPE	-11,48%	16,15%	19,58%	- 0,92%	8,49%
Performance cumulée de l'indice de référence : 92,5% Euro Stoxx (Clôture avec DR) + 7,5% EONIA (Capitalisé)	-10,82%	12,47%	18,90%	3,78%	8,64%

\* changement d'indice de référence le 18/09/2015 (anciennement : 92,5% Euro Stoxx (Clôture avec DR) + 7,5% Titres solidaires)

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## III. La Déontologie

### 1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe ;
- nous avons recouru aux OPC (OPC et/ou FIA) de la société de gestion.

### 2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est annexée au présent rapport annuel de gestion.

### 3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

### 4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

### 5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

### 6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

## 7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

## IV. DICI et règlement

### Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

- Le 18 septembre 2015 :
  - modification de la stratégie d'investissement (passage en OPC d'OPC) et de l'indicateur de référence ;
  - précisions sur les moyens financiers, techniques et humains d'Agicam ;
  - précision sur les modalités de calcul des frais indirects ;
  - augmentation des commissions de souscription à 5,00% max.
  - insertion d'une clause Dodd Frank.

## V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	12 310 954,11	259 117,97
LYXOR EURO STOXX 50 (DR) ETF D EU PARTS -D EUR	2 865 998,40	2 779 025,00
ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C	2 789 208,36	2 822 380,80
ISHS EU STX UET ANT	1 260 479,20	1 227 290,00
AIR LIQUIDE	365 510,12	364 081,71
LINDE AG	255 338,86	402 581,14
ALLIANZ SE	204 040,49	400 329,85
AIRBUS GROUP	92 175,00	387 238,18
SIFA CAT.B	475 609,20	0,00
BANCO SANTANDER S.A.	228 517,40	202 345,91

**Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :**

Caceis FA  
1/3, place Valhubert – 75013 Paris

## Frais de gestion

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>1,50%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,13%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,13%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-
<b>Autres frais supportés par l'OPC</b>	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,63%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

## Bilan Actif

Bilan Actif au 31/12/2015

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>13 463 623,53</b>	<b>8 422 626,02</b>
<b>Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>1 093 189,20</b>	<b>8 389 480,13</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	7 774 060,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 093 189,20	615 420,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>12 345 079,56</b>	<b>33 145,89</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 345 079,56	33 145,89
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instrument financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>25 354,77</b>	-
<b>CRÉANCES</b>	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>12 848,84</b>	<b>76,24</b>
Liquidités	12 848,84	76,24
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>13 476 472,37</b>	<b>8 422 702,26</b>

## Bilan Passif

### Bilan Passif au 31/12/2015

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	-	-
Capital	12 268 190,07	7 763 285,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>1 098 102,21</b>	<b>597 750,79</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	91 638,07	50 253,20
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>13 457 930,35</b>	<b>8 411 289,40</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>18 542,02</b>	<b>11 412,86</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	18 542,02	11 412,86
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>13 476 472,37</b>	<b>8 422 702,26</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan

Hors-bilan au 31/12/2015

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

Compte de résultat au 31/12/2015

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	0,11
Produits sur actions et valeurs assimilées	211 833,74	161 723,59
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>211 833,74</b>	<b>161 723,70</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	111,55	92,80
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>111,55</b>	<b>92,80</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>211 722,19</b>	<b>161 630,90</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	159 846,32	120 906,03
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>51 875,87</b>	<b>40 724,87</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	39 762,20	9 528,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>91 638,07</b>	<b>50 253,20</b>

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 08 janvier 2015 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon

couru, à première demande du souscripteur.

## **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités

arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum est de 1,50% TTC de l'actif net.

Sur la période, le taux de frais de gestion appliqué s'élève à 1,50% TTC de l'actif net.

Ces frais comprennent les honoraires du contrôleur légal des comptes du FCPE.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

## Evolution de l'actif net

### Evolution de l'actif net au 31/12/2015

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>8 411 289,40</b>	<b>7 430 152,53</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	6 723 080,27	3 001 211,73
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-2 369 646,61	-1 926 252,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 683 671,39	663 440,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-862 512,75	-98 619,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-35 276,61	-11 861,11
Différences de change	-12 752,41	-3 685,32
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-133 400,71	-683 858,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	285 656,40	419 057,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-419 057,11	-1 102 915,59
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	51 875,87	40 724,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	1 602,51	36,49
<b>ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>13 457 930,35</b>	<b>8 411 289,40</b>

\* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

\* N : Soutle sur fusion de 1 602,51

\* N-1 : soultle sur ost compte 1072180 : 36.49

## Ventilation des souscriptions / rachats

### Souscriptions rachats au 31/12/2015

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>6 723 080,27</b>	<b>3 001 211,73</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	325 170,89	416 629,23
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	1 612 439,84	1 213 524,37
- versements volontaires des salariés	940 013,68	766 419,13
- abondements de l'entreprise	672 426,16	447 105,24
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	4 785 469,54	1 371 058,13
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	13 419,85	12 257,23
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>2 369 646,61</b>	<b>1 926 252,68</b>
Rachats volontaires des salariés	923 976,38	1 926 252,68
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 445 670,23	-

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	-	-
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
<b>PASSIF</b>		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

## Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	12 848,84	0,10
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	12 848,84	0,10	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
<b>Total des créances</b>		-
Dettes	Frais de gestion	- 18 542,02
<b>Total des dettes</b>		<b>- 18 542,02</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 18 542,02</b>

## Complément d'information

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	470 425,7369	6 723 080,27
Parts rachetées durant l'exercice	-162 133,2878	-2 369 646,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	957 720,7269	

#### Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	21 358,97
Montant des commissions de souscription perçues	21 358,97
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	-21 358,97
Montant des commissions de souscription rétrocedées	-21 358,97
Montant des commissions de rachat rétrocedées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

#### FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	31/12/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	159 846,32
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2015
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			12 345 079,56
	FR0000984346	ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	12 345 079,56
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>12 345 079,56</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	91 638,07	50 253,20
<b>Total</b>	<b>91 638,07</b>	<b>50 253,20</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	91 638,07	50 253,20
<b>Total</b>	<b>91 638,07</b>	<b>50 253,20</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 098 102,21	597 750,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 098 102,21</b>	<b>597 750,79</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 098 102,21	597 750,79
<b>Total</b>	<b>1 098 102,21</b>	<b>597 750,79</b>

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	3 443 552,87	5 902 867,15	7 430 152,53	8 411 289,40	13 457 930,35
Nombre de titres	365 715,1960	539 993,1060	568 153,5231	649 428,2778	957 720,7269
Valeur liquidative unitaire en EUR	9,41	10,93	13,07	12,95	14,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	0,56	0,92	1,14
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,25	0,17	0,11	0,07	0,09

## Inventaire des instruments financiers au 31/12/2015

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
SIFA CAT.B	EUR	10 630	1 093 189,20	8,12
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 093 189,20</b>	<b>8,12</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. non ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>1 093 189,20</b>	<b>8,12</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>1 093 189,20</b>	<b>8,12</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	EUR	790 338	12 345 079,56	91,73
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 345 079,56</b>	<b>91,73</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>12 345 079,56</b>	<b>91,73</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>12 345 079,56</b>	<b>91,73</b>
<b>Autres instruments financiers</b>				
<b>Billets à ordre</b>				
AGICAM 0.5% 25/07/2018	EUR	25 049,71	25 354,77	0,19
<b>TOTAL Billets à ordre</b>			<b>25 354,77</b>	<b>0,19</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers</b>			<b>25 354,77</b>	<b>0,19</b>
<b>Dettes</b>			<b>-18 542,02</b>	<b>-0,14</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>12 848,84</b>	<b>0,10</b>
<b>Total portefeuille titres</b>			<b>13 463 623,53</b>	<b>100,04</b>
<b>Dettes</b>			<b>-18 542,02</b>	<b>-0,14</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>12 848,84</b>	<b>0,10</b>
<b>Actif net</b>			<b>13 457 930,35</b>	<b>100,00</b>

# Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG Audit  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : www.kpmg.fr

## Fonds d'Epargne Salariale ALM ES SOLIDAIRE EURO

14, rue Auber - 75009 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES SOLIDAIRE EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



*Fonds d'Epargne Salariale*  
**ALM ES SOLIDAIRE EURO**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
23 février 2016

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 23 février 2016

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Pascal Lagand  
*Associé*